

OISANS / TRIÈVES

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Le rallye automobile a reçu toutes les autorisations nécessaires

Depuis bien longtemps, l'idée trottait dans sa tête. Président de l'association Lanchâtre-Omnisports, dont l'objectif est de participer activement à l'animation de sa région, passionné de sport automobile et fort de l'expérience acquise au cours de l'organisation de plus de trente éditions de la réputée course de côte, Jean-Luc Vallier, entouré de son équipe, a réussi à mettre sur pied le premier Rallye des balcons Est du Vercors. Après avoir reçu toutes les autorisations nécessaires, il se déroulera sur deux jours, les 27 et 28 octobre.

Dix-huit mois de préparation

Après dix-huit mois de réflexions, de concertations, de réunions et de consultations, le comité d'organisation a constitué un solide dossier, qui a obtenu les différentes autorisations administratives et agréments techniques, principalement du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), du Samu, de la brigade de gendarmerie, des services des routes du Conseil général et de Natura 2000, collectivité territoriale qui veille à la conservation du patrimoine naturel.

L'intérêt grandissant qu'a suscité ce projet et qui a dépassé rapidement le seul impact régional, l'afflux des annonceurs, le soutien et l'accord des six communes concernées et l'implication des nombreuses associations, ont permis



L'équipe de passionnés qui a mis sur pied cette épreuve automobile est très motivée.

d'arrêter un parcours routier déjà reconnu comme idéal et retenu par le passé par les prestigieux Rallyes de Montecarlo, du Neige et glace et des Dauphins.

150 équipages

L'organisation technique de cette compétition, qui devrait recevoir plus de 150 équipages et accueillir plusieurs milliers de spectateurs, a prévu 50 radio-cibistes, aidés par 60 commissaires des Associations des sports automobiles (ASA) environnantes du comité Rhône-Alpes, trois équipes de cinq secouristes, trois docteurs urgentistes, trois ambu-

lances, 15 officiels licenciés FFSA, un observateur et un "juge de faits" à bord d'un véhicule électrique, qui s'assureront du respect du code de la route lors des épreuves de liaison, et du respect des normes et impératifs écologiques.

Les routes, qui ne seront fermées à la circulation que lors du déroulement des six épreuves spéciales, resteront ouvertes pendant les épreuves de liaison et les deux jours de reconnaissance du parcours, avec une limite de 3 passages, qui se dérouleront les 21 et 26 octobre, en présence des organisateurs et dans le strict respect du code de la route.

Alain COPÉ

Le programme des épreuves

► Samedi 27 octobre

De 7 h 30 à 12 h : vérifications administratives et techniques sur le parking de Gresse-en-Vercors. Première épreuve spéciale de Gresse (Les Perrins) à Saint-Michel-Portes à 14 h 30. Deuxième épreuve spéciale de Saint-Guillaume à Miribel-Lanchâtre à 15 h 23.

La journée du samedi se terminera par une "pasta party" qui se déroulera sous le chapiteau chauffé de Gresse-en-Vercors.

► Dimanche 28 octobre

Troisième épreuve spéciale (ES) de Gresse à Sachel les Portes à 8 h 44. Quatrième épreuve spéciale de Châteaufort à Saint-Guillaume à 9 h 41. Cinquième épreuve spéciale de Gresse à Saint-Michel-Portes à 12 h 29 et sixième épreuve spéciale de Château-Bernard à Saint-Guillaume à 13 h 27. La journée du dimanche se fera se-en-Vercors aux alentours de 14 h et sera suivie de la publication des classements et de la remise des prix.